

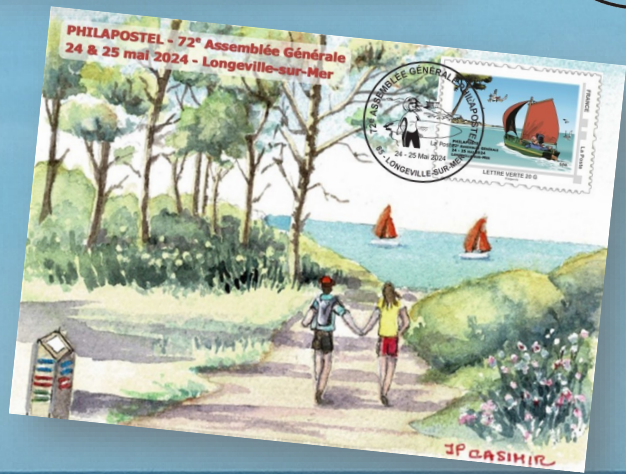


La Gazette

Publication trimestrielle de PHILAPOSTEL

N° 199
Avr. 2024

ISSN 1295 5108



<https://philapostel.net>

Visuel de couverture : Maquettes des souvenirs de l'assemblée générale 2024 (non contractuelles)

P.4

Philatélie, généalogie et histoire locale...



P.8

L'UPU fête ses 150 ans



P.9

Les pièces de deux euros, déjà 20 ans



PHILAPOSTEL,
association des philatélistes
et collectionneurs du personnel
des Groupes La Poste et Orange
Partenaire d'Yvert et Tellier



8 RUE BRILLAT SAVARIN - 75013 PARIS
☎ **01 49 70 09 36**

Courriel : philapostel.secnat@orange.fr
https://philapostel.net

**Les associations de PHILAPOSTEL sont affiliées
à la Fédération française des associations philatéliques**

Président d'honneur : Paul DWORKIN
Présidents généraux honoraires :
Gérard CHAUVEAU, Jean-François LOGETTE et Jean-Marie VALDENNAIRE
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Président général : François MENNESSIEZ
Premier vice-président : Yves PRAT
Vice-présidents : Geneviève PEQUIGNOT et Thierry MAÎTRE
Secrétaire général : Hervé LUTZ
Secrétaires généraux adjoints :
Jean-Louis BARDELLI et Olivier FAUTIER
Trésorier général : Claudine DIEMUNSCH
Trésorier général adjoint : Dominique BIDAULT
Administrateurs : Michel CIOLINA, Serge DIACONO,
Annie LAGARDE, Yves LEHMANN, Alain LE ROI et Françoise VALDENNAIRE

LES ASSOCIATIONS PHILAPOSTEL

LES SERVICES

Abonnements aux revues philatéliques

Olivier FAUTIER
10 RUE BERTRAND D'ARGENTRE
35740 PACE

Cartophilie

Michel BABLOT
142 AV CHARLES DE GAULLE
33520 BRUGES

Échang. philatéliques sur catalogue

Yves PRAT
30 RUE DU GRAND CHEMIN
86140 SCORBE CLAIRVAUX

Échanges de TP

Yves PRAT
30 RUE DU GRAND CHEMIN
86140 SCORBE CLAIRVAUX

Échanges de vignettes non postales

Geneviève PEQUIGNOT
25 GRAND RUE
68100 MULHOUSE

Échanges de plis marcophiles et maximaphiles

Michel CIOLINA
6 CHAMPEYMONT
23400 AURIAT

Échanges de plaques de muselets

Thierry MAÎTRE
2 IMPASSE DES ALISIERS
44190 CLISSON

Fourniture de pièces commémoratives de 2 euros

Martial BECKRICH
70 RUE DE NANCY
57915 WOUSTVILLER

Mancoliste

Sylvain COFFINET
2 ALLEE DES IRIS
56130 PEAULE

Matériel pour collections

Jean-René PY
89 RUE DAMREMONT
75018 PARIS

Nouveautés LISA

Alain FERRIER
12 BOULEVARD EMILE DESFONS
84000 AVIGNON

Nouveautés marcophilie

Régis IGOULEN
30 RUE DE LA MADINE
54320 MAXEVILLE

Nouveautés TP autocollants France

Gerard SERRA
3 RUE DES BLEUETS
35140 GOSNE

Nouveautés TP étrangers

Michel CIOLINA
6 CHAMPEYMONT
23400 AURIAT

Souscriptions LISA

Alain FERRIER
12 BOULEVARD EMILE DESFONS
84000 AVIGNON
philapostel.souscriptions1@gmail.com

Autres souscriptions

Bernard JACOB
30 ALLEE VAL FONTAINE
69290 ST GENIS LES OLLIERES
philapostel.souscriptions2@gmail.com

LES ACTIVITÉS

Archives

André BORNIER
32 RUE CLAIRE FONTAINE
54250 CHAMPIGNEULLES

Art Posté (Mail Art)

Pascale BRUNEAU
2 LA LOGE MANIER
18360 LA CELETTE

Assurances

Jean Louis BARDELLI
60 AVENUE DU TECH
66700 ARGELES SUR MER

Bibliothèque/médiathèque

François CASTELEYN
5 RUE ARISTIDE MAILLOL
75015 PARIS

Formation Cartophilie

Michel BABLOT
142 AVENUE CHARLES DE GAULLE
33520 BRUGES

Formation Philatélie

Françoise VALDENNAIRE
2 RUE ROGER COUDERC
24750 CHAMPCEVINEL

Gestion des cadres philatéliques

En attente d'un responsable

Juvatélie

Jean-Guy DALLO
23 A ANCI RTE D'ARMENTIERES
62400 ESSARS

PHILAPOSTEL Assistance

Eric JARIOD
32 RUE DU PROFESSEUR CALMETTE
33150 CENON

PHILAPOSTEL DIRECT

François MENNESSIEZ
3 RUE MARCEL BOCQUIER
AUBIGNY
85430 AUBIGNY LES CLOUZEUX

Site Internet

Christian LIBEAU
275 RUE ARMENAUT
45570 OUZOUEUR SUR LOIRE

Timbres NFT

Luc MANGIN
l.mangin@laposte.net
LinkedIn : Luc MANGIN
Twitter : @lct192
Facebook : luc MANGIN

Responsable générale des expositions

Christine DARLET
3 HAMEAU DES PINSONS
44780 MISSILLAC

AQUITAINE

(dpt 24-33-40-47-64)
Michel BABLOT
142 AVENUE CHARLES DE GAULLE
33520 BRUGES

AUVERGNE

(dpt 03-15-43-63)
Michel DUTHEIL
109 BOULEVARD GAMBETTA
63400 CHAMALIERES

BAS-RHIN

(dpt 67)
Daniel BASCOU
49 RUE D'ALSACE
67380 LINGOLSHEIM

BASSE-NORMANDIE

(dpt 14-50-61)
Fabrice LALLEMAND
4 RUE DU VAL
14970 BENOUVILLE

BOURGOGNE

(dpt 21-58-71-89)
Philippe GAVILLON
1 AVENUE ARISTIDE BRIAND
21000 DIJON

BRETAGNE

(dpt 22-29-35-56)
Olivier FAUTIER
10 RUE BERTRAND D'ARGENTRE
35740 PACE

CENTRE-VAL DE LOIRE

(dpt 18-28-36-37-41-45)
En attente d'un responsable

CHAMPAGNE-ARDENNE

(dpt 08-10-51-52)
Denis COLLAS
41 RUE JACQUES PREVERT
51100 REIMS

CORSE

(dpt 2A-2B)
Serge DIACONO
PRATU TONDU
20167 SARROLA

FRANCHE-COMTÉ

(dpt 25-39-70-90)
Madeleine AUBRY
13 CHEMIN DU CERISIER
25000 BESANCON

HAUT-RHIN

(dpt 68)
Geneviève PEQUIGNOT
25 GRAND RUE
68100 MULHOUSE

HAUTE-NORMANDIE

(dpt 27-76)
Philippe BOUILLON
APPARTEMENT 18
111 RUE DE LESSARD
76100 ROUEN

HAUTS DE FRANCE

(dpt 02-59-60-62-80)
Jean-Guy DALLO
23 A ANCIENNE RTE D ARMENTIERES
62400 ESSARS

ÎLE-DE-FRANCE

(dpt 75-77-78-91-92-93-94-95)
Joël MOISY
38 RUE ORDENER
75018 PARIS

LANGUEDOC-ROUSSILLON

(dpt 11-30-34-48-66)
Michel CARRIÈRE
11 AVENUE DE FUMEL
34700 LODEVÉ

LIMOUSIN

(dpt 19-23-87)
Michel CIOLINA
6 CHAMPEYMONT
23400 AURIAT

LORRAINE

(dpt 54-55-57-88)
Denis BRUNNER
60 RUE GEORGES CLEMENCEAU
54500 VANDOEUVE LES NANCY

MIDI-PYRÉNÉES

(dpt 09-12-31-32-46-65-81-82)
Patrice PETREAU
9 RUE GEORGES BRASSENS
31200 TOULOUSE

PAYS-DE-LA-LOIRE

(dpt 44-49-53-72-85)
Christine DARLET
3 HAMEAU DES PINSONS
44780 MISSILLAC

POITOU-CHARENTES

(dpt 16-17-79-86)
Alain LE ROI
16 RUE DES BLEUETS
86140 LENCLOITRE

PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR

(dpt 04-05-06-13-83-84)
Alain FERRIER
LE PROVENCE
12 BOULEVARD EMILE DESFONS
84000 AVIGNON

RHÔNE-ALPES

(dpt 01-07-26-38-42-69-73-74)
Christian CRETEUR
BP 18207
69355 LYON CEDEX 08

(DOM) MARTINIQUE

(dpt 972)
Christian PUIBOUBE
LES HAUTS DE TERREVILLE
77 B RUE DE BELVEDERE
97233 SCHOELCHER

PHILAPOSTEL Numismatique

Jean REYBAUD
BAT F4 DOMAINE DU GRAND SOLEIL
44 AVENUE VINCENT VAN GOGH
13012 MARSEILLE

PHILAPOSTEL Visualia

Josiane ERRAGNE
65 RUE FREROT
94250 GENTILLY

TOUJOURS PLUS POUR LE TIMBRE ET LA COLLECTION



L'assemblée générale de PHILAPOSTEL se tiendra du 23 au 26 mai au village vacances Azureva Les Conches, en Vendée. Ce sera comme à chaque fois l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée et de tracer les perspectives des mois à venir. Malgré les incertitudes qui planent sur l'attribution des fonds du service social à PHILAPOSTEL du fait de la création en fin d'année d'un comité social d'entreprise (dit CSE), et qui vont modifier un certain nombre de nos méthodes, au gré de chaque association PHILAPOSTEL, nous avons de nombreux motifs de nous réjouir.

D'abord par la qualité de nos services : la gamme offerte à nos adhérents est unique en France, et nous sommes sans doute les seuls à proposer tous les produits à tirage limité émis par Philaposte et les vignettes LISA qui demandent d'être sur place pour les obtenir. C'est cela d'abord, PHILAPOSTEL : la force d'un réseau, partout en France, fondée sur l'amitié et le bénévolat.

Ensuite par notre puissance de recrutement : en 2023, nous avons accueilli 296 nouveaux adhérents. Bienvenue à eux ! En parallèle, nous en avons perdu 188 (décès et démissions). Aujourd'hui, on ne reste plus fidèle à son association toute sa vie, comme c'était le cas autrefois. À nous de faire en sorte d'offrir à nos adhérents, nouveaux et anciens, ce qu'ils recherchent. Avec PHILAPOSTEL, il y a du contact, de l'amitié, c'est tellement mieux que de rester isolé derrière un écran... Et cela pour une cotisation de 2 euros par mois en général, ça vaut le coup !

L'année 2024 a bien démarré avec l'ouverture de notre compte Facebook, la mention de PHILAPOSTEL durant une émission des Grosses Têtes sur RTL, l'organisation de Fêtes du Timbre par nos associations régionales, plusieurs manifestations et stands pour nous faire connaître, des articles de nos adhérents dans la presse spécialisée, etc.

Merci également à nos bénévoles : trois d'entre eux ont accepté de poursuivre la mission de Jean-Michel Turquais, à qui j'exprime notre gratitude pour ses années de dévouement, afin de pérenniser notre service « Nouveautés », si précieux à beaucoup de collectionneurs. Merci également à ceux qui se sont proposés pour accompagner la trésorière générale et son adjoint dans la tenue de la comptabilité de notre association, suite au départ de notre comptable.

Malgré les aléas de la vie, les décès qui nous touchent, les difficultés inhérentes au fonctionnement de toute association, PHILAPOSTEL va toujours de l'avant, dans la continuité de ceux qui l'ont créée en 1952 ! ■

François MENNESSIEZ
Président général

Sommaire

Éditorial
Page 3

**Philatélie, généalogie
et histoire locale
s'entremêlent !**
Page 4

**L'UPU et la
normalisation de
l'enveloppe**
Page 6

**Pièces de deux euros :
déjà 20 ans**
Page 9

**Les Postiers
ont du talent**
Page 10

Infos PHILAPOSTEL
Page 12

**Les cartes postales
de La Poste**
Page 18

Infos La Poste
Page 18

**Nouveautés
philatéliques**
Page 21

Verbatim
Page 22

Petites annonces
Page 23

La Gazette, revue trimestrielle de PHILAPOSTEL

8 RUE BRILLAT SAVARIN - 75013 PARIS
Tél : 01 49 70 09 36 - Fax : 01 53 21 08 65

La Gazette est financée grâce aux fonds de la Direction Nationale des Activités Sociales de La Poste.

Fondateur : Jean-François GLEIZES †

Anciens rédacteurs en chef : Robert DEROY †, Bernard LHERBIER

Directeur de la publication : François MENNESSIEZ

Rédacteur en chef (par intérim) : François MENNESSIEZ, Adjoint : Jean-Pascal COGEZ

Rédaction graphique : Roland CLOCHARD

Comité de rédaction : Roland CLOCHARD, Jean-Pascal COGEZ, Hervé LUTZ et François MENNESSIEZ.

Relecture : Michel BABLOT, Jean-Claude BERTRAND, Gérard CHAUVEAU, Sylvain COFFINET, Jean-Pascal COGEZ, Hervé LUTZ et Jacques ROTUREAU

Ont participé à la réalisation de ce numéro : Francis AMILLARD, Laurent BAR, Michel BABLOT, Jean-Pascal COGEZ, Christine DARLET, Alain FERRIER, Hervé LUTZ et Sébastien RICHEL.

Impression : RANK INDUSTRIE - 20 RUE CARNOT - 95690 NESLES LA VALLEE

Gestion des envois : Claudine DIEMUNSCH

Dépôt légal : à parution

Toute reproduction des articles de ce numéro, même partielle, est subordonnée à l'autorisation du directeur de la publication et des auteurs, quel que soit le mode de reproduction.



PHILATÉLIE, GÉNÉALOGIE ET HISTOIRE LOCALE S'ENTREMÊLENT !

À partir d'une lettre concernant sa commune d'adoption, Christine nous invite à un voyage explicatif qui va bien au-delà de la seule philatélie.

Cette lettre est partie du château de La Bretesche à Missillac (Loire-Inférieure) en novembre 1872 pour Hayange (Lorraine). Elle est envoyée par la comtesse de Montaigu, Marie-Louise Caroline de Wendel, mariée le 29 janvier 1872, à Paris 9^e arrondissement, avec le comte Pierre-Augustin-Joseph de Montaigu. Le comte Pierre-Augustin deviendra, au décès de son père en 1904, marquis et propriétaire du château de La Bretesche à Missillac.

La destinataire est Mme Henri de Wendel, sa belle-sœur, de son nom de jeune fille : Berthe de Corbel Corbeau de Vaulserre. Le frère de Marie-Louise, Henri de Wendel, a épousé Berthe le 4 juillet 1872 à Paris 8^e.

Voyons maintenant le côté histoire postale de ce courrier !

Après la Guerre de 1870 et la défaite française, Hayange est annexée par l'Empire allemand de 1871 à 1918 (traité de Francfort du 10 mai 1871), d'où la précision « Lorraine allemande » en haut à gauche de la lettre.



- 1 Lettre d'origine locale - Marque apposée par le facteur pour signaler l'origine locale (OL) du courrier. Cette marque était utilisée sur le courrier remis en main propre au facteur. Cette marque de 10 mm de diamètre est utilisée à partir de juillet 1868.
- 2 Cachet perlé au type 24 de Missillac du 27/11/1872 / 2^e levée. Le type 24 est en usage dans les bureaux de distribution à partir de juillet 1868 jusqu'à mi-1875.
- 3 Les timbres sont annulés par le cachet losange Gros Chiffre (GC) 4580 de Missillac.

Une convention postale signée le 12 février 1872 entre l'Allemagne et la France intègre le fait que l'Alsace-Lorraine soit devenue territoire allemand. Cette convention instaure entre autres l'affranchissement jusqu'à destination entre les deux parties. Elle est applicable à compter du 25 mai 1872.

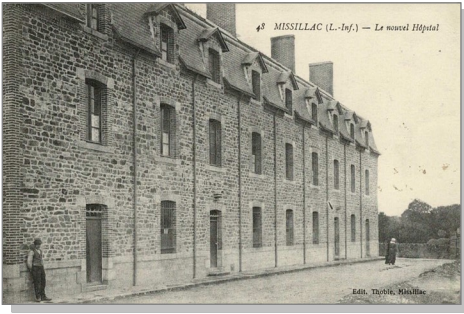
Le tarif des lettres pour l'Allemagne est de 40 cts pour le 1^{er} échelon de poids, jusqu'à 10 g.

On a donc bien ici un affranchissement à 40 cts, composé avec deux timbres Cérés 15 cts + Cérés 25 cts.

La Poste appose le cachet **PD** pour indiquer que le port a été **P**ayé jusqu'à **D**estination.

Évoquons maintenant un point d'histoire locale lié à l'expéditrice de cette lettre la comtesse de Montaigu, née Marie-Louise Caroline de Wendel le 19 octobre 1851 à Hayange (Moselle). Hayange où résident toujours son frère et sa belle-sœur en 1872. Elle habite le château de Missillac. Sans doute cette origine lorraine a-t-elle compté dans ce qui suit.

Au début de la Première Guerre mondiale, le 2 septembre 1914, elle ouvre sur ses propres fonds l'hôpital auxiliaire* (HA) n°12 de la 11^e région militaire. Cet établissement est installé dans les locaux de l'ouvroir dépendant de l'hôpital de Missillac. L'ouvroir où sont accueillis les soldats est à l'arrière du bâtiment principal.



La marquise est secondée dans la gestion de l'hôpital militaire par sa fille Elisabeth, comtesse Charles de Luart.

Au départ, l'HA comprend 17 lits, puis passe à 25 lits pour atteindre au plus fort des besoins 50 lits. Le service médical dépend de l'hôpital complémentaire n° 21 de Nantes dont le médecin-chef est le docteur Metin (HC 21 au grand lycée de garçons, rue du Lycée, 720 lits, qui a fonctionné du 14 août 1914 au 14 février 1919).

Les docteurs Rouault, Foucauld et Le Chaix se succèdent à la tête de l'équipe médicale de Missillac au fur et à mesure de leurs mobilisations successives. Ils sont aidés dans les soins aux malades par les sœurs de Saint-Gildas, sous l'autorité de Sœur Marthe, supérieure de l'hôpital de Missillac.

La proximité de l'hôpital permet de mettre à disposition des chambres séparées pour isoler les

hommes réclamant un repos complet, des salles de bains et une salle d'opération avec les instruments et appareils nécessaires. L'hôpital de Missillac a aussi l'avantage de posséder un appareil de radiographie.

Pendant toute la période de fonctionnement de l'hôpital auxiliaire, il n'y aura qu'un seul décès parmi les soldats soignés.

L'hôpital militaire auxiliaire de Missillac fermera le 3 septembre 1917.

À travers cet article, j'ai voulu partager avec vous mon plaisir de la recherche autour d'un document et de l'intérêt parfois de la pousser plus loin que la simple période de départ, tant une « simple » lettre peut révéler de la petite et de la grande Histoire. ■

Christine DARLET

* Source BNF - Gallica : Société Française de Secours aux Blessés Militaires, rapport du Délégué régional : marquis Pierre de Montaigu, dans le Bulletin n°10 de juillet 1918 de la Croix-Rouge.



Un courrier qui vient de loin

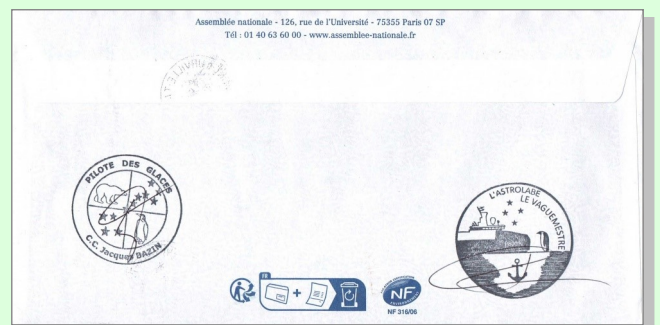
Le Congrès qui vient de réunir à Versailles l'ensemble des députés et sénateurs pour adopter l'inscription dans la constitution de l'IVG a permis aux parlementaires d'adresser des plis du Congrès à leurs connaissances et électeurs, datés du 4 mars 2024 et saluant cet événement historique. Une belle enveloppe à conserver si vous connaissez un député ou un sénateur sympa...

Mais il est aussi des plis signés de parlementaires qui viennent de beaucoup plus loin, et en nombre encore plus limité.

Le pli reproduit ci-après est une belle trace philatélique du voyage en Terre Adélie, à 17 000 km de Versailles, des députés Clémence Guetté et Jimmy Pahun, coprésidents du groupe d'études parlementaires Arctique, Antarctique, TAAF et Grands Fonds. Ce voyage réalisé en janvier 2024 s'inscrit dans les réflexions en cours sur la rénovation lourde des moyens de la présence française et de la recherche scientifique en Antarctique. Sont en jeu la rénovation complète des bases Dumont

d'Urville (sur la côte en Terre Adélie) et Concordia (à l'intérieur du continent). Cette dernière, sous financement et fonctionnement franco-italien, est le siège de forages glaciaires profonds qui développent nos connaissances sur le passé climatique de notre planète, au-delà du million d'années à présent.

Le pli est agrémenté des cachets du navire ravitailleur, l'Astrolabe, et signé des deux parlementaires, de l'administratrice supérieure des Terres Australes et Antarctiques Françaises, du commandant du navire, et au dos du pilote des glaces et du vagemestre. Si le tarif du pli est de 1,16 €, il ne s'agit pas d'une erreur, les tarifs postaux aux TAAF étant placés sous la responsabilité de l'administrateur et alignés sur les tarifs de l'hexagone mais avec une année de décalage. Cette enveloppe moderne, qui contient une carte de vœux à en-tête de l'Assemblée Nationale représentant la base de Dumont d'Urville, comblera à la fois le collectionneur de plis parlementaires et le philatéliste polaire. **Jean-Pascal COGEZ**



L'UPU ET LA NORMALISATION DE L'ENVELOPPE

Parmi les différents intervenants du colloque des 150 ans de l'UPU, La Gazette a relevé la présentation de Sébastien Richez, historien du groupe La Poste en France, qui a présenté une conférence sur la normalisation des enveloppes dans les années 70.

La crise économique de 2008 puis le confinement de 2020 ont accéléré la tendance à la raréfaction du courrier, précédemment engagée avec la démocratisation d'Internet. Devenu pour les entreprises une charge financière à réduire, et pour beaucoup un moyen d'échange jugé obsolète, le courrier qui s'efface entraîne avec lui un autre objet, presque anonyme : l'enveloppe, ce « nouvel emballage de l'écrit », qui a fêté il y a peu de temps son bicentenaire.

L'idée d'une enveloppe postale particulière est attribuée à un anglais, libraire et négociant en papeterie, un certain Brewer au début de la décennie 1820. Il s'agit alors d'un sachet de papier à forme de losange, dont les angles se recourbent en forme de pattes triangulaires convergeant vers un centre commun. Le tout se referme, pour « cacheter l'enveloppe », à l'aide des pattes qui se tiennent ensuite par un cachet de cire.

Le premier tiers du XX^e siècle voit une foule de brevets relatifs à l'objet « enveloppe » déposés dans plusieurs pays du monde occidental. Ils concernent la fermeture et l'ouverture, la protection de la lettre et la praticité d'emploi (pré-timbrage, enveloppe à fenêtre) et mènent au modèle de l'enveloppe dite « rationnelle ». En 1929, le journal de l'UPU, *L'Union Postale*, appelle à sa diffusion : format rectangulaire, préexistant sous la forme d'un sachet en papier, qui ne nécessite plus d'emballer la lettre dedans, mais simplement de la glisser pliée en deux, par une fente sur le côté le moins large, puis de la refermer en humidifiant et en pressant le bord.

Si cette enveloppe rationnelle s'avère un outil de productivité améliorée dans les activités de bureaux, puisqu'elle facilite les expéditions et la mécanisation du traitement, elle n'est en revanche pas tout à fait un objet répondant à l'enjeu majeur des Postes dans les grands pays... En effet, ceux-ci traversent, après 1945, un temps de transition incarnée par la décennie 1960, entre une ancienne période dominante du tri manuel du courrier au rythme de 1 500 à 2 000 lettres par heure, et une future période espérée, celle du tri mécanique à 20 000 plis par heure qui se cherche. À la croisée des deux méthodes, la présence d'enveloppes de dimensions différentes entraîne un surplus d'opérations néfastes à la rationalité

d'un traitement du courrier dont les flux croissent de 6 à 12% par an en Occident...

Le congrès de l'UPU à Ottawa en 1957 va donc créer la commission consultative des études postales (CCEP). Celle-ci installe un groupe de travail dit de « standardisation des formats d'enveloppes de lettres », composé de la RFA (rapporteuse) et de 11 pays majoritairement développés (USA, Argentine, Belgique, Corée, Danemark, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Suisse, Turquie, Yougoslavie).

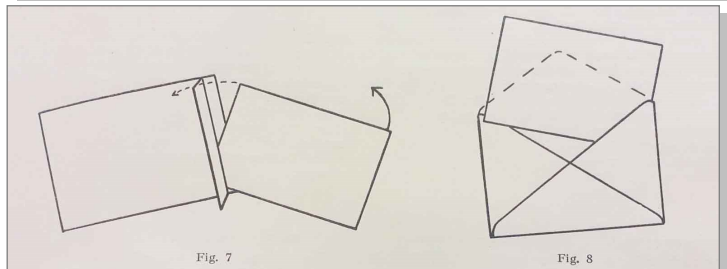
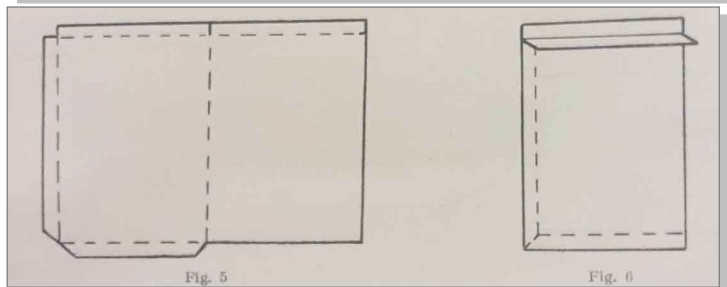
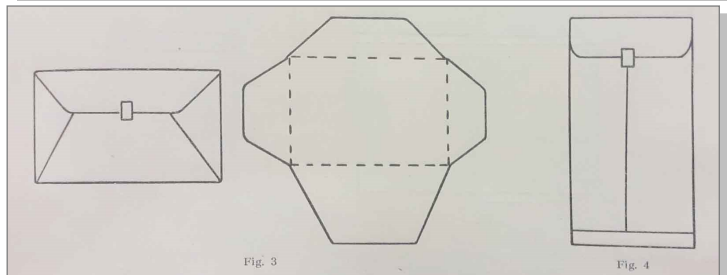
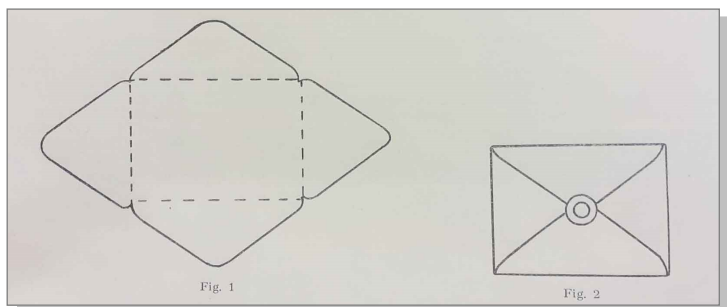
La première réunion à Eastbourne en 1960 se conclut par deux décisions : un cadre de réflexion pour les limites des enveloppes autour de 2 idées (une largeur comprise entre 90 à 120 mm et une longueur entre 150 et 230 mm ; une longueur des enveloppes ne devant pas être inférieure à la largeur multipliée par la racine carrée de 2) ; le souhait d'une collaboration avec l'ISO, l'organisation internationale de standardisation, qui travaille de son côté sur le sujet (les papiers du tertiaire de bureaux), avec la mise en place d'un « comité de contact ».

Paris accueille la première réunion du comité de contact en 1960 : elle est présidée par Marcel Faucon, directeur général des Postes, qui reçoit Henry Saint-Léger, secrétaire général de l'ISO.

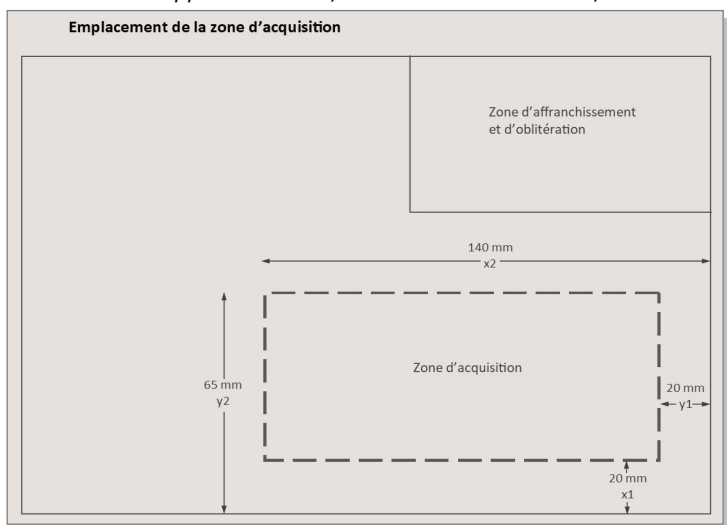
À l'époque, l'ISO, basée à Genève, est une jeune et petite organisation (créée en 1946, 44 pays membres) en comparaison du mastodonte UPU. Les pays qui siègent à l'ISO sont aussi les plus avancés technologiquement et économiquement ; ils souhaitent créer les conditions par lesquelles commerce et échanges mondiaux seront facilités entre les continents.

Ce comité de contact ISO/UPU ébauche les principes discutés au congrès de l'UPU à Vienne en 1964, moment-clé dans la normalisation de l'enveloppe. Parmi les premières orientations marquantes surgissent l'abandon de toute idée d'un seul format postal standardisé, ce qui avait pu être espéré initialement, la fin des formats carrés et l'initiative d'opter pour des formats préférentiels recommandés.

Reste que ce rapprochement entre l'éléphant et la souris n'est pas sans heurts. Le principal se fait jour entre 1962 et 1963 quand l'ISO exprime le regret que le nouveau format minimal préconisé par l'UPU ne soit pas celui recommandé par elle.



Les visuels illustrant cet article sont extraits de l'étude « Généalogie de l'enveloppe moderne », Source : L'Union Postale, 1929.



L'enveloppe normalisée, au cœur du programme de normalisation du courrier dans les années 1970. Source : UPU, collection d'études postales, « Mécanisation et automatisation du tri des lettres. Principes retenus. Informations sur les réalisations et les expériences en cours », étude 1/A3 du conseil consultatif des études postales (CCEP), rapport général, Berne, 1974, 88 p.

On note également la réactivité de la Finlande, dont la forte industrie papetière verrait d'un mauvais œil l'obligation de modifier ses machines de fabrication des papiers, et qui entraîne derrière elle d'autres pays.

Une résolution C 26 est approuvée lors de ce congrès, non immédiatement contraignante, réduisant le nombre des divers formats, tout en fixant un cadre à minima et à maxima.

C'est finalement au congrès de Tokyo en 1969 qu'est officialisée la norme commune et neuve pour les enveloppes. L'horizon est fixé au 1^{er} octobre 1973, avant obligation faite à tous les membres, et un dernier examen du dossier a lieu en 1974 au congrès de Lausanne dans le cadre de « la normalisation du courrier ».

C'est à cette époque que sera banni le format cartes de visite et autres « mignonettes » (cartes de vœux) : l'étant au niveau international, il va disparaître de fait dans les échanges au sein de chaque pays, même si chaque pays est libre de les admettre encore dans son régime intérieur.

Ce congrès de Tokyo, au-delà de ses décisions sur l'enveloppe, marque alors l'irrévocable inflexion technologique des dossiers postaux à dimension universaliste, à l'image des propos de l'époque de Katsumi Soyama, directeur général de la poste japonaise (et qui résonnent étrangement avec le contexte des années 2020) : « Les postes ne peuvent se tenir à l'écart du progrès, malgré l'épanouissement du téléphone et du télégraphe, de la radio et de la télévision ; elles sont et resteront le moyen de communication le plus pratique, le plus à la portée de tous ».

En effet, à l'instar de ce comité de contact, d'autres groupes de travail vont naître, en vue d'un traitement mécanique et automatique massif du courrier : code d'identification des pays à des fins postales et autres, écriture numérique des dates, normalisation des caractères des machines à écrire en relation avec la lecture directe et le tri automatique des correspondances, propriétés de la matière à utiliser pour le vitrail des enveloppes à fenêtre, emplacement et disposition de l'adresse du destinataire, luminescence des barres d'indexation sur le papier des enveloppes et des cartes, rigidité des cartes postales, etc. Discussions portées notamment dans le plus gros de ces groupes de travail de l'UPU, dit A3 « Mécanisation et automatisation du tri des lettres », dont la France est rapportrice.

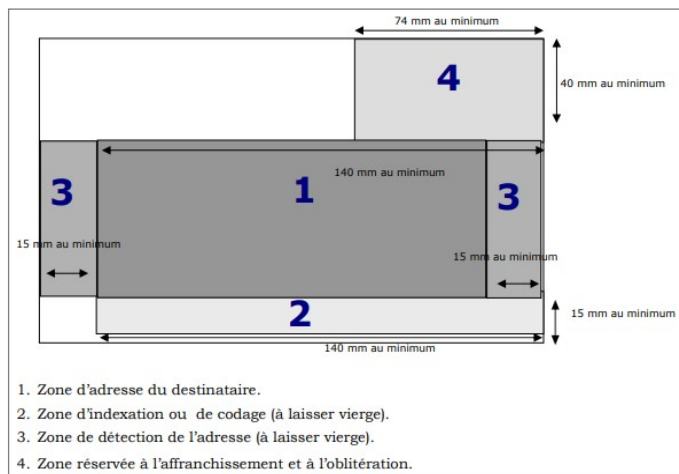
L'UPU ET LA NORMALISATION DE L'ENVELOPPE

En conclusion, on peut souligner plusieurs points. La standardisation des enveloppes et de l'objet « courrier » réalisée au cours des décennies 1960 et 1970 me semble relever du même impact que l'harmonisation de l'écartement standard des rails en Europe, intervenue en 1922 sous l'égide de l'Union internationale des chemins de fer. Ainsi le véhicule des échanges, qu'il soit wagon ou emballage de l'écrit, devait pouvoir être accueilli partout par les réseaux domestiques afin de poursuivre au plus vite son transit.

Ce travail sur l'enveloppe peut être vu comme la première pierre du programme « normalisation du courrier ». C'est dans ce sillage et le courant de la décennie 1970 pour les principaux pays développés que s'accomplit l'ère industrielle postale (1973 en France). Il nous fait aussi remonter aux sources même de l'UPU : standardisation de l'enveloppe et normalisation du courrier constituent comme un parachèvement du transit libre international du courrier, auquel les États-membres étaient anciennement soumis, et désormais davantage facilité par la convergence des formats et formules du courrier.

Et, accessoirement, cette démarche a ouvert une nouvelle ère pour l'UPU à l'amenant à collaborer avec d'autres organisations techniques et supra-nationales non opérateurs postaux (ISO). ■

Sébastien RICHEZ



Évolution de l'enveloppe normalisée dans les années 2000.

Source : www.upu.int.

Système d'adressage postal - Janvier 2010.

Un anniversaire mémorable

L'Union Postale Universelle (UPU) a fêté ses 150 ans les 1^{er} et 2 février 2024, avec un magistral colloque d'historiens internationaux. Près de quarante historiens, scientifiques, enseignants, venus de tous les pays, se sont succédé pour évoquer ces 150 ans d'activité postale sur la planète, sur le thème « *Faire du monde un seul territoire postal – Histoire et actualité d'une promesse globale* ». La première matinée a été consacrée à l'histoire de la création de l'UPU, puis l'après-midi a vu se tenir notamment une table ronde sur la philatélie. Le lendemain a été abordée la coopération postale entre les États membres et son histoire, avec notamment un exposé de Sébastien Richez (historien de La Poste en France) sur l'uniformisation des enveloppes, exposé repris en partie dans cette Gazette.

En parallèle, une grande exposition de produits postaux historiques s'est déroulée dans les locaux de l'UPU, présentant plus de 10 000 parmi les premiers timbres émis par près de 500 pays ou territoires, actuels ou passés, depuis 1848, et de très nombreux autres objets (registres, documents officiels...).

L'UPU sera présente cette année de son anniversaire dans plusieurs pays avec une exposition itinérante reprenant les émissions des trois dernières années de plusieurs offices postaux. Cette exposition sera visible lors de Paris PHILEX en juin 2024, après les salons Efiro (Bucarest, Roumanie) et Westpex (San Francisco, USA). Elle offrira aux yeux du public « la 19^e classe de compétition de l'Association Mondiale pour le Développement de la Philatélie (AMDP) », c'est-à-dire une vision de la philatélie moderne : les émissions de ces trois dernières années, présentées par 30 à 35 opérateurs postaux du monde entier. Ceux-ci seront mis en compétition par la Fédération Internationale de Philatélie (FIP) et l'UPU avant d'être jugés officiellement lors du salon CHINA 2024 de Shanghai (Chine) en fin d'année. C'est donc un rendez-vous international exceptionnel qui est ainsi proposé aux visiteurs de Paris Philex !



L'exposition des 150 ans de l'UPU était grandiose, avec des congressistes dans un environnement philatélique. (photo : ©Conrad von Schubert/UPU).

Pièces de deux euros : déjà 20 ans

2004 à 2023, 20 ans de pièces commémoratives ! En effet, c'est en 2004 que les premières pièces de 2 € commémoratives sont apparues. Après l'introduction de la monnaie euro en janvier 2002, l'Europe autorise la création et la frappe d'une pièce spéciale, commémorative, pour les pays ayant adopté l'euro. La 2 € commémorative est née !

Six pays se lancent dans l'aventure avec un cahier des charges très précis : seule la pièce de 2 € peut être utilisée pour de telles émissions.

Comme celles déjà en circulation courante, la pièce commémorative garde la même face commune avec la carte de l'Europe, le revers ; quant à l'autre face, l'avvers, dite face nationale, qui est propre à chaque pays, les pays sont autorisés à en changer le visuel, et célébrer un lieu, une date, un monument. Elle garde sa valeur nominale de 2 € et peut être utilisée dans le commerce.

Quel parcours depuis ! Six pièces en 2004, 36 en 2023, soit plus de 500 pièces éditées à fin 2023 depuis son apparition. En 2012, l'Europe limite la frappe à deux pièces commémoratives par pays. Du fait de cette restriction, ces commémoratives circulent de moins en moins et les collectionneurs s'y intéressent donc de plus en plus !

Quelles furent les 6 pièces commémoratives des pays de 2004 ?



Grèce à l'occasion des Jeux Olympiques d'Athènes de 2004.



Italie à l'occasion du 50^e anniversaire du Programme alimentaire mondial.



Luxembourg avec l'effigie et le monogramme du Grand-Duc Henri.



Finlande à l'occasion de l'élargissement de l'Union européenne à dix nouveaux États membres.



Vatican à l'occasion du 75^e anniversaire de la fondation de l'Etat de la Cité du Vatican.



Saint-Marin avec le buste de Bartolomeo Borghesi (historien et numismate).

Quant à la France, la 2 € de circulation courante représente l'arbre, symbole de la vie, la croissance, la pérennité. L'une des pièces de 2 € commémoratives en France fait honneur à sa Présidence de l'U.E., en 2008. ■



1999 - La France choisit l'arbre pour symboliser la vie, la croissance.



2008 - Présidence française au Conseil de l'Union européenne.

Francis AMILLARD

Un service pour les adhérents de PHILAPOSTEL

Pour rappel, le service de fourniture des pièces commémoratives de 2 € de PHILAPOSTEL vous offre trois avantages : fourniture exhaustive de toutes les pièces nouvelles, y compris les petits États, sur circulaire envoyée environ tous les 3 mois ; propositions de doubles entre les adhérents (en tant que bailleur ou demandeur) ; fourniture de toutes les pièces manquantes émises depuis 2004 : c'est une exclusivité PHILAPOSTEL !

Renseignements : deuxeuros.philapostel@laposte.net

Martial Beckrich - 70 RUE DE NANCY - 57915 WOUSTVILLER - 06 89 50 84 63

LES POSTIERS ONT DU TALENT

Rahima, une Responsable Espace Commercial (REC) maestro.

Depuis décembre 2023, PHILAPOSTEL-PACA compte parmi ses membres une postière active au talent reconnu.



Responsable Espace Commercial (REC) au bureau de poste de Nice Thiers, passionnée de cuisine, Rahima HABIB a reçu le trophée Maestro Chef 2023 en remportant, le dimanche 26 novembre 2023, la finale du concours de cuisine amateur, dans le cadre de la 26^e édition du salon Monte-Carlo de la gastronomie à Monaco. Elle était opposée à 8 candidats sélectionnés parmi 300 personnes inscrites et elle a triomphé après s'être qualifiée en quarts puis en demi-finale. Belle consécration, mais qui ne conduira pas Rahima vers une reconversion professionnelle en cuisine ! Et c'est tant mieux pour La Poste PACA, pour le secteur Nice Baie des Anges et pour PHILAPOSTEL-PACA !

En effet, les recettes de Rahima pour développer la philatélie -mais pas que !- sont comparables à celles qu'elle met en œuvre pour affoler nos papilles gustatives.



Après plus de 15 ans d'activités « gratinées » à La Banque Postale (Conseiller financier, Conseiller Clientèle, Conseiller en Patrimoine), c'est en qualité de REC que Rahima a rejoint la région PACA en mai 2022, où elle anime depuis une équipe de Chargés de Clientèle.

Consécration professionnelle supplémentaire, Rahima vient de réussir une promotion de cadre supérieure : une future DS (directrice de secteur) en puissance, pour se diriger ensuite vers la conformité bancaire, domaine qu'elle affectionne.

Cerise sur le gâteau, en 2024, Rahima fera partie du jury de Maestro Chef : de lauréate, elle devient jurée.

Et la philatélie n'est pas absente du menu : comme elle nous l'a précisé, c'est « entrée, plat, dessert » ! Elle relaie sur les réseaux les nouveautés, les offres, les manifestations ; ses souvenirs, pas si lointains, lui rappellent les lettres envoyées à sa mamie, avec un timbre délicatement choisi, coloré, fleuri, comme un emballage cadeau. Un peu comme un dessert !

Félicitations Rahima ! Nous sommes fiers de vous avoir chez nous. ■



Rahima avec une partie de son équipe de Nice Thiers.

Alain FERRIER



RENDEZ-VOUS À

PARIS PHILEX 2024



TIMBRES & COLLECTIONS

Hall 5.1 - Paris expo
Porte de Versailles - Paris 15^e

entrée gratuite
10h-18h
(sauf le 1^{er} jusqu'à 17h)

www.cnep-philatelie.fr - www.ffap.net
www.lecarredence.fr

50 stands de négociants
français et étrangers et Postes
présentes et représentées

La Poste - Philaposte

Émissions de timbres en Premier Jour.

Créations spéciales.

2024, année exceptionnelle
de l'Arménie en France.

L'Arménie : pays invité d'honneur
du Salon.

Championnat de France de Philatélie

- plus de 100 participants
- plus de 700 cadres d'exposition

2024 ANNÉE OLYMPIQUE

Concours Open Sport Philatélique 2024
2024 European youth philately challenge

Exposition spéciale

Dimanche 2 juin de 10h à 13h,
accès uniquement aux collections exposées

Le Musée de La Poste Académie de Philatélie

Art du Timbre Gravé,
dédicaces

Animations, conférences

Vente aux enchères



Exposition organisée par la CNEP,
la FFAP, La Poste et l'Adphile

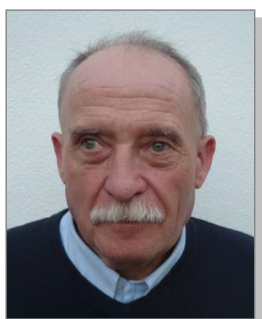
■ PHILAPOSTEL National

Deux présidents PHILAPOSTEL nous ont quittés



Mario Rizzetto, président de PHILAPOSTEL Bourgogne, nous a quittés le 1^{er} décembre. Il y a quelques années, il était devenu président de l'association un peu par dévouement, m'avait-il dit à ce moment-là, pour garantir la pérennité de l'association, avec des craintes de ne pas

être à la hauteur. Ce qui s'est avéré infondé : il a été un excellent président de mon point de vue, très dévoué à notre mouvement. Ancien du domaine des télécoms, il était très discret, mais sa présence dans nos réunions, dans nos assemblées générales, nous avait permis de découvrir un homme affable et chaleureux, très attaché aux valeurs associatives et au service des adhérents. Il avait de graves problèmes respiratoires, qui l'ont emporté en quelques semaines, à l'âge de 70 ans. Nous garderons le souvenir d'un ami réservé et bienveillant, et nous renouvelons à Marie-Hélène, son épouse, Fanny sa fille, Noah son petit-fils et Alice sa sœur nos condoléances très émues.



Le 20 février, nous avons eu à nouveau une terrible peine.

Michel Vacher, président de PHILAPOSTEL Centre-Val de Loire a succombé à un fléau qui reste hélas encore trop meurtrier. La maladie qui l'a emporté avait été décelée seulement à la fin de l'été 2023, et il avait été hospitalisé en toute discrétion, comme s'il ne voulait pas nous inquiéter.

Michel avait 77 ans, il n'était pas postier à l'origine : il avait accompli sa carrière professionnelle dans l'armée de l'air. Il habitait près de Chinon. Il était investi depuis très longtemps dans plusieurs associations philatéliques, et avait été président du groupement régional de la FFAP de son secteur. Il siégeait toujours au conseil fédéral. À PHILAPOSTEL, il avait beaucoup collaboré avec moi dans la rédaction du PAP Infos, je lui avais confié le suivi des cadres philatéliques de PHILAPOSTEL stockés à Bouloire (72) et il avait pris la présidence de PHILAPOSTEL Centre-Val de Loire au milieu des années 2010. C'était un fidèle de nos AG et de nos réunions de présidents, il

était toujours prêt à rendre service. Nous témoignons toute notre sympathie attristée et nos sincères condoléances à son épouse et à ses cinq filles.

François MENNESSIEZ

PARIS Philex 2024

La manifestation biennale PARIS Philex, à la Porte de Versailles, aura lieu du jeudi 30 mai au samedi 1^{er} juin. Elle devrait accueillir plus de 50 stands de négociants français et étrangers, et d'offices postaux. Elle sera accompagnée par l'exposition philatélique de championnat de France, dont la visite sera prolongée le dimanche 2 juin :



plus de 700 cadres et de 100 exposants, avec notamment le challenge « Open Sport philatélique 2024 ». La Poste sera présente pour plusieurs émissions Premier Jour et des produits spécifiques non encore connus à la date de rédaction de ces lignes. Il y aura aussi une vente aux enchères, la visite virtuelle de l'imprimerie du timbre, des animations pour la jeunesse et des ateliers de calligraphie.

PHILAPOSTEL devrait avoir un stand durant toute cette manifestation, où les bénévoles présents accueilleront les adhérents et le public, et répondront à leurs questions, avec un jeu et des propositions d'adhésion.

Le samedi 1^{er} juin au matin, la FFAP tiendra son Congrès annuel.

L'AG à Longeville

L'assemblée générale de PHILAPOSTEL se déroulera sous sa forme habituelle, du jeudi 23 au dimanche 26 mai, au centre Azureva « Les Conches » de Longeville-sur-Mer (Vendée), sous la houlette de PHILAPOSTEL Pays de la Loire. Elle sera couplée avec une exposition de niveau régional, le challenge habituel d'art posté (mail art), une bourse aux timbres le jeudi soir (réservée aux adhérents PHILAPOSTEL), des visites guidées de l'exposition philatélique, et diverses autres animations et surprises.



Comme chaque année, La Poste émettra une vignette LISA, qui ne sera disponible que sur le site de l'AG. Le visuel de cette vignette a été créé par un dessinateur de presse local, Polpino, auteur de plusieurs albums de BD mettant en scène son personnage fétiche, Alban Dmerlu. Il sera sur place le samedi pour une séance de dédicaces.

PHILAPOSTEL émettra pour sa part une carte postale, créée par un aquarelliste ligérien, Jean-Paul Casimir ; une enveloppe illustrée au visuel créé par Polpino, en concordance avec celui de la vignette ; deux timbres personnalisés, reprenant les dessins de la carte postale et de l'enveloppe, et un Collector reprenant ces timbres ; un cachet postal temporaire grand format illustré, d'après les dessins de Polpino. Les prix de ces souvenirs sont les mêmes que l'an dernier : 3,50 € pour l'enveloppe illustrée, affranchie de la vignette LISA ou l'un des deux timbres personnalisés, et oblitération illustrée ; 1,60 € la carte vierge, et 3,50 € affranchie de la vignette LISA ou l'un des deux timbres personnalisés avec oblitération ; 3,60 € le duo des deux timbres personnalisés ; 11 € le Collector de 4 timbres.

Le jury de l'exposition sera présidé par Pascal Bandry, conseiller national à la jeunesse de la FFAP. Le challenge René Gayoux sera décerné à l'issue du palmarès.

Comme l'an dernier, PHILAPOSTEL propose à tous ses adhérents de participer à un challenge original, « *Ma première exposition* ». Chaque adhérent est invité à présenter sur 12 feuilles un sujet de son choix sur lequel il n'a jamais exposé, quel que soit le domaine de collection (philatélie, numismatique, placomusophilie, etc). Chaque exposant recevra une récompense. Inscriptions auprès de Christine Darlet, via votre président d'association : phila-1709@orange.fr ou 06 83 32 90 59.

Pour le concours de mail art, lui aussi primé avec plusieurs lots de valeur, il suffit d'envoyer un courrier décoré sur le thème « 2024, année du sport » avant le 11 mai 2024 à la responsable de l'opération : Pascale Bruneau - 2 LA LOGE MANIER - 18360 LA CELETTE.

Service des nouveautés

Par suite de soucis de santé, Jean-Michel Turquais, responsable national du service « Nouveautés » a dû interrompre sa mission, début décembre. Dominique Bidault, trésorier adjoint, a bien voulu assurer la gestion des affaires courantes au moment de ce départ, en réalisant notamment tous les envois de nouveautés qui étaient à faire en décembre, et la

comptabilité du service (rentrée et encaissement des chèques).

À la suite de l'appel à volontaires, le conseil d'administration a nommé le 5 février trois responsables différents pour poursuivre le service rendu aux adhérents : Michel Ciolina pour la fourniture des timbres étrangers, Gérard Serra pour celle des timbres français autocollants à l'unité, et Alain Ferrier pour les vignettes LISA sur abonnement. Pour les adhérents, pas de changement : ils continuent de s'adresser au responsable « nouveautés » de leur association.

Le secrétariat de PHILAPOSTEL a évolué

Nuria Gomez, notre comptable, a quitté notre association le 31 décembre pour rejoindre un nouveau service de La Poste. Le local parisien de PHILAPOSTEL n'a donc plus de présence permanente.

Aussi est-il demandé aux adhérents de **ne plus utiliser la ligne téléphonique** du secrétariat et de privilégier les contacts directs par courriel (et en cas d'urgence par téléphone) avec les responsables nationaux de PHILAPOSTEL (leurs contacts figurent sur le site internet de PHILAPOSTEL). De même, **il ne faut plus utiliser non plus l'adresse courriel :**

philapostel.compta@wanadoo.fr

En principe, les locaux mis à disposition des associations devront être restitués à La Poste le 31 octobre, date du transfert du budget social du Groupe au comité d'entreprise (dit CSE) qui sera élu au cours de l'été 2024. Dans cette attente, l'association adapte son fonctionnement aux évolutions des mesures prises par La Poste pour cette année de transition.

Marianne : des entiers demeurent disponibles

Parmi les produits de la nouvelle Marianne vendus au Salon d'Automne, un produit était particulièrement remarqué : un entier postal au format A5, numéroté et tiré à 5 500 exemplaires. Pour les personnes qui souhaiteraient en obtenir, PHILAPOSTEL détient encore un petit stock de ces produits. Contact :

philapostel.souscriptions1@gmail.com

PHILAPOSTEL est sur Facebook

Ca faisait très longtemps que PHILAPOSTEL envisageait de s'ouvrir aux réseaux sociaux, élément incontournable aujourd'hui de toute communication. Sous l'impulsion de Luc



Mangin, notre responsable « Timbres NFT », un compte PHILAPOSTEL a donc été ouvert sur Facebook, à titre expérimental. Luc en est l'opérateur et le régulateur, assisté de plusieurs autres bénévoles PHILAPOSTEL : Michel Bablot (Aquitaine), Alain Ferrier (PACA), Olivier Fautier (Bretagne). Chaque adhérent PHILAPOSTEL présent sur Facebook est invité à rejoindre ce compte et à l'alimenter en informations liées à nos différentes passions. Pour les personnes qui ne seraient pas à l'aise avec les réseaux sociaux, il suffit d'envoyer l'info souhaitée (photo et petit texte) sur l'adresse courriel de l'association philapostel.secnat@wanadoo.fr, qui fera suivre à Luc ou à l'un des autres animateurs du compte. Ce compte est associé à ce qu'on appelle un groupe fermé, intitulé « *Les postiers amis du timbre* », qui s'adresse plus spécifiquement aux postiers en activité s'intéressant au timbre. Dès le premier mois, notre compte PHILAPOSTEL a été rejoint par plus de 500 personnes du monde entier. À nous tous de le faire vivre !

Juvatélie

Comme chaque année, PHILAPOSTEL a offert à tous ses jeunes un cadeau de fin d'année via le service Juvatélie.

Nous avons reçu en retour, début janvier, une lettre de remerciements très émouvante de l'un des jeunes destinataires, qui a adhéré sur le stand de PHILAPOSTEL au Salon d'Automne : « Bonjour Monsieur, d'abord je vous souhaite une très bonne année 2024. Je vous remercie beaucoup pour ce que vous m'avez envoyé (timbres, loupe, pince et classeur). J'ai bien aimé en particulier les timbres sur le football et sur les Jeux Olympiques. J'ai bien commencé une collection sur ces deux thèmes et pour le football plus spécialement sur les coupes du monde et en particulier sur celle de 98. D'ailleurs le Père Noël m'a apporté de très beaux timbres pour compléter ma collection. Encore merci pour tout et à bientôt ».



Un adhérent par jour

Le 31 janvier, le tirage au sort du challenge « *Un adhérent par jour* » a eu lieu avec la main innocente d'Elyana, 6 ans. 151 bulletins d'adhésion ont participé à ce tirage au sort, à la suite de sa parution dans *La Gazette* de juillet, et d'autres adhésions reçues au second bimestre 2023. Chaque adhésion de postier donnait droit à trois possibilités de tirage au sort. Les gagnants sont

(certains ont pu gagner plusieurs fois) : Serge Diacono (PHILAPOSTEL Corse), Damiano Gallà (Bas-Rhin), Daniel Bascou (Bas-Rhin), Alain Ferrier (PACA), Jacques Rotureau (Pays de la Loire), Michèle Djouaher (Visualia), Denis Brunner (Lorraine), Christine Darlet (Pays de la Loire), Michel Bablot (Aquitaine), Régis Igoulen (Lorraine), Jean-Louis Bardelli (Languedoc-Roussillon). Merci à tous ceux qui se sont investis dans ce challenge !



PHILAPOSTEL passe aux Grosses Têtes

Le vendredi 5 janvier, François Mennessiez, président général, est intervenu au cours de l'émission de radio « Les Grosses Têtes », pour évoquer la collection de cartes de



vœux du Président de la République. Il a pu s'entretenir avec Laurent Ruquier et les Grosses Têtes du jour parmi lesquelles Christine Ockrent, Laurent Baffie, Christophe Beaugrand et Darie Boutboul. Même si cette intervention a duré moins de 5 minutes, plus de deux millions d'auditeurs ont pu entendre les mots « PHILAPOSTEL », « collection » et « philatéliste ». C'est sans doute la première fois que PHILAPOSTEL disposait d'une aussi vaste et aussi populaire tribune, et ce n'est pas tous les jours qu'on parle philatélie dans cette émission très écoutée.

■ Les associations

PHILAPOSTEL Haute-Normandie

Après un accompagnement de La Poste le 19 décembre, lors d'une journée promotion de la philatélie au bureau de poste de Rouen Jeanne d'Arc, et son assemblée générale 23 mars, PHILAPOSTEL Haute-Normandie a en projet une exposition début juillet pour le passage de la flamme olympique au château de Mirville, qui est lié à la famille de Pierre de Coubertin. La tenue de cette exposition n'était pas encore certaine au moment de la parution de cette Gazette. Par ailleurs, plusieurs adhérents ont exposé lors des



Dans le cadre d'animations autour de la philatélie, Philippe Bouillon et Claude Goupil sont venus prêter main-forte aux équipes de La Poste de Rouen Jeanne d'Arc le 19 décembre.

différentes Fêtes du Timbre de la région Normandie. PHILAPOSTEL sera également associée, dans le cadre du CAPAR (regroupement d'associations philatéliques de Rouen), au Premier Jour du timbre Géricault le 2 juin.

Pour mémoire, l'association propose une réunion par mois, de 14 à 17h, salle de quartier Saint-Clément. Renseignements : Philippe Bouillon - 06 41 96 64 23.

PHILAPOSTEL Bas-Rhin

PHILAPOSTEL Bas-Rhin poursuit ses actions pour promouvoir la philatélie auprès des jeunes et remercie Christine Darlet (service Juvatélie) et Claudine Diemunsch (PHILAPOSTEL Haut-Rhin) pour leurs précieux conseils. Fin 2023, Louis Helmlinger, Xavier Vincent et Damiano Gallà ont animé des ateliers qui ont permis aux enfants de trois classes de CP de l'école publique Sainte-Madeleine à Strasbourg de découvrir le timbre, d'écrire et de poster une lettre au Père Noël. La jeune Amandine a ainsi voulu adhérer à l'association. Mille mercis à l'Adphile pour son soutien et le matériel pédagogique très



Les enfants des écoles strasbourgeoises découvrent l'univers du timbre.

utile disponible sur le site www.decouvrirletimbre.com. PHILAPOSTEL Bas-Rhin a aussi aidé l'enseignante de CM2 Françoise Kalebdjian et ses 25 élèves à participer au challenge « Open de sport philatélique 2024 ». Leur présentation, intitulée « J.O. : tout feu tout flamme ! » sera exposée au salon Paris Philex : une initiation philatélique pour ces jeunes pleins d'enthousiasme !

PHILAPOSTEL Bas-Rhin soutient également le jumelage entre l'école Sainte-Madeleine et l'école française de Zaporijia en Ukraine. Les classes de Mmes Sourisse et Goldina ont participé à un concours de dessins sur le thème « Europe, paix et fraternité ». Les dessins des enfants strasbourgeois et ukrainiens seront représentés sur un collector philatélique et exposés en mai 2024 dans le cadre de la Fête de l'Europe, organisée par la Ville de Strasbourg.

Au moment où ces lignes étaient écrites, PHILAPOSTEL était également en relation avec La Poste pour organiser le Premier Jour du timbre Europa à Strasbourg, le 10 mai prochain.

PHILAPOSTEL Bretagne

À PHILAPOSTEL Bretagne, l'année 2024 a débuté par la traditionnelle bourse interne le 14 janvier à Saint-Grégoire. Les rencontres philatéliques

rennaises du 27 janvier co-organisées par l'association ont rencontré l'engouement habituel avec des présentations de qualité. Le lendemain était organisée la bourse aux livres et aux collections de Vern-sur-Seiche qui a été un vrai succès, avec environ 500 visiteurs. À cette occasion deux adhésions ont été enregistrées.

L'association a aussi organisé la Fête du Timbre les 9 et 10 Mars à Gosné (Ille-et-Vilaine) (et non Pacé comme écrit par erreur dans PHILAPOSTEL Direct). Dix présentations étaient en compétition lors de son exposition de niveau départemental. Côté animation il y a eu une exposition sur « Gosné d'hier à aujourd'hui », une présentation sur les voies navigables, et la présence du dessinateur de BD Bruno Bertin. Une bourse a eu lieu également le dimanche.



L'AG s'est déroulée le dimanche 24 mars à Pacé.

PHILAPOSTEL Bretagne sera représentée à l'Open Sport de Paris Philex, Porte de Versailles, du 30 mai au 1^{er} juin, avec deux présentations. Celles-ci seront à nouveau exposées le 28 juin dans le cadre de la fête du sport à Saint-Jacques-de-la-Lande, accompagnées d'un stand de PHILAPOSTEL Bretagne.

Enfin, durant l'année 2024, est prévue la mise en place d'un atelier pour réaliser une présentation s'adressant aux élèves de CE2, CM1, CM2 afin de relier leur programme littéraire et la philatélie. Cette présentation a vocation à être développée en médiathèque avec animation de PHILAPOSTEL Bretagne. Sans oublier les réunions mensuelles et un blog particulièrement actif !

PHILAPOSTEL Lorraine

Fin d'année 2023 chargée : PHILAPOSTEL Lorraine a offert à ses adhérents deux après-midis de bourse d'échange les 25 novembre et 16 décembre. Les tables des exposants étaient bien fournies en timbres, classeurs, muselets. De nombreux échanges entre eux, mais aussi avec les adhérents visiteurs, le tout agrémenté par les petits gâteaux et boissons fournis par l'association.

Fin décembre PHILAPOSTEL Lorraine a envoyé sa carte de vœux par courrier. Le 6 janvier, la présentation des vœux par le président et la traditionnelle galette des rois avec le verre de l'amitié a lancé l'année 2024.



PHILAPOSTEL Ile-de-France

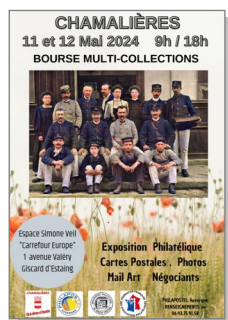
Nos amis du Foyer de Cachan organisent un vide-greniers dans leur grand parc arboré le samedi 8 juin. PHILAPOSTEL Ile-de-France complètera l'offre aux visiteurs en organisant simultanément sur le site une bourse multi-collections, sous la houlette de Dominique Bidault, vice-président de l'association. Une belle journée en perspective pour tous les chineurs et les collectionneurs !

Renseignements bourse multi-collections :
06 07 40 20 61 - dombidault@wanadoo.fr
Renseignements vide-greniers : 06 31 82 78 34,
communication@foyerdecachan.fr
À noter qu'en début d'année PHILAPOSTEL Ile-de-France a déménagé, passant de l'immeuble de Gentilly au 8 rue Brillat-Savarin (même adresse que le secrétariat national de PHILAPOSTEL, mais local différent).



PHILAPOSTEL Auvergne

Les 11 et 12 mai, PHILAPOSTEL Auvergne organise une bourse multi-collections à Chamalières, espace Simone Veil au 1 avenue Giscard d'Estaing. Il y aura des négociants, des particuliers, sur divers thèmes parmi lesquels les timbres, les cartes postales, et plus généralement tout ce qui se collectionne. Une exposition philatélique de 30 panneaux sera visible durant ces deux jours, ainsi qu'une exposition d'art posté, et une autre d'une quinzaine de photos encadrées sur le thème de La Poste. Entrée gratuite. Renseignements : 06 43 75 91 58.



PHILAPOSTEL Poitou-Charentes

L'association a changé de local pour ses réunions. Alain Le Roi, le président, explique : « Depuis presque la création de PHILAPOSTEL Poitou-Charentes, les réunions mensuelles se déroulaient dans les locaux du COS de Poitiers à Poitiers. Le 31 décembre 2023, le COS a été obligé de déménager et de trouver un local beaucoup plus petit, sans salle de réunion car ses finances sont en baisse. Nous avons donc été contraints de trouver une autre salle de réunion. Toutes les salles associatives du Grand Poitiers ont refusé notre présence car le



Les adhérents de PHILAPOSTEL Poitou-Charentes ont étreigné le 15 février leur nouvelle salle de réunion.

siège social de PHILAPOSTEL Poitou-Charentes n'était pas dans leur périmètre. Grâce à l'aide d'adhérents, la salle de réunion de l'Ensemble Educatif Isaac de l'Étoile, 62 rue du Porteau à Poitiers, nous est prêtée gratuitement. Il s'agit d'un établissement scolaire d'environ 2 000 élèves. Nous avons pu y reprendre nos réunions mensuelles, la première étant le 15 février 2024. Cette salle peut contenir 35 participants. Seul bémol, nous n'avons pas la possibilité d'y mettre notre bibliothèque. Nos ouvrages sont donc stockés ailleurs et peuvent être réservés un mois sur l'autre, ne pouvant plus être empruntés immédiatement. »

PHILAPOSTEL Pays de la Loire

Plusieurs temps forts sont à l'agenda du deuxième trimestre 2024. Tout d'abord, le loto gourmand, prévu le 7 avril à Missillac, qui connaît depuis son lancement un grand succès, avec plus de 200 participants. Puis le centenaire du centre de secours incendie de Missillac le 19 mai avec exposition, bureau temporaire, timbres personnalisés et souvenirs (collections recherchées sur le thème pompiers). Il y aura ensuite l'accueil du 23 au 26 mai de la rencontre annuelle de tous les PHILAPOSTEL de France au centre AZUREVA de Longeville-sur-Mer (Vendée) avec l'AG nationale, un concours d'art posté et un championnat de niveau régional.

Par ailleurs, lors du Salon des Collectionneurs de La Roche-sur-Yon le 21 janvier, François Mennessiez et Jacques Rotureau ont tenu un stand PHILAPOSTEL qui a permis de faire connaître l'association à de nombreux visiteurs, dont deux ont adhéré.



Salon de La Roche.

PHILAPOSTEL Aquitaine

Quinze adhérents de PHILAPOSTEL Aquitaine ont visité l'imprimerie Philaposte de Périgueux Boulazac. Le graveur, titulaire du poste, Pierre Bara nous a fait découvrir son métier et a accepté de poser sur la photo avec notre groupe.



Le groupe des aquitains avec au centre, Pierre Bara.

RESULTATS DU JEU LA GAZETTE A 50 ANS

Pour fêter les 50 ans de *La Gazette*, nous avons proposé à nos lecteurs dans le numéro précédent un quizz basé sur le contenu des *Gazettes* des dernières années. Chaque question était assortie de trois propositions. Comme promis, voici les bonnes réponses !

- ① À quelle date exacte est entré en vigueur le code postal à 5 chiffres, toujours employé aujourd'hui ? : **le 3 juin 1972** (n° 192 de *La Gazette*, p.24, et n° 194, p.16).
- ② Quels sont les nom et prénom de la femme qui a inspiré le graveur Pierre Gandon pour réaliser le portrait de sa célèbre Marianne émise en 1945 ? **Jacqueline Gandon** (n° 158 p.4 et n° 176 p.25).
- ③ En quelle année les télécartes dites « pyjamas » en raison de leur visuel rayé bleu et blanc ont-elles été mises en vente pour la première fois ? **En 1984** (n° 170 p.6).
- ④ Quel est le nom de l'organisme humanitaire international créé en 1945 au profit duquel plus de dix pays du monde, dont l'Italie, ont déjà émis des pièces de monnaie ? **L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, ou ONUAA** (n° 162 p.24 et n° 187 p.19).
- ⑤ Comment s'appelle un collectionneur de couvertures de cahiers ? **Un bibencrophile** (n° 186 p.10).
- ⑥ Sous quel pseudonyme est connu l'artiste qui a dessiné la carte de vœux de bonne année 2018 de PHILAPOSTEL ? **Chami** (n° 174 p.15).

- ⑦ Quel est le nom du moyen de transport postal principalement utilisé par l'armée française au début de la première guerre mondiale, tel qu'illustré par des cartes postales d'époque ? **Le tilbury** (n° 166 p.17).
- ⑧ Quel est le nom complet du Collector de timbres dédié à une grande artiste d'origine américaine, célèbre dans le monde entier, qui aimait beaucoup Paris ? **Joséphine Baker, l'Universelle** (n° 190 p.22 & n° 193 p.24).
- ⑨ Quels étaient les vrais nom et prénom de l'éditeur de documents et de vignettes militaires de propagande en 1914, connu sous le nom de « Delandre » ? **Gaston Fontanille** (n° 164 p.16).
- ⑩ En quelle année a été créé le muselet en fil de fer torsadé pour les bouteilles de champagne ? **En 1844** (n° 198 p.8).

La question pour départager les éventuels ex-aequo était : « quel sera le nombre de participations reçues à ce jeu-concours avec toutes les réponses exactes ? ». Seuls 20 participants ont trouvé les 10 bonnes réponses. Ils ont été départagés par cette question subsidiaire pour attribuer les trois premiers lots (un coffret avec le jeton et le bloc de timbres spécial de la Ryder Cup). Le nombre de participants étant légèrement inférieur à 100, le conseil d'administration a décidé de les récompenser tous. Merci à tous nos lecteurs de leur participation à ce jeu, qui était une grande première dans *La Gazette* !

Une affaire en or !

Une nouvelle innovation pour relancer l'usage du courrier par les Français : tout au long du printemps, La Poste met en vente un timbre en forme d'œuf, pour rappeler l'idée de la chasse aux œufs de Pâques, avec 10 petits œufs en or à gagner !

Le Premier Jour a été programmé le lundi de Pâques, et la vente générale dès le lendemain. Les timbres sont à la valeur faciale Lettre Verte et Lettre Internationale, sous format autocollant, vendus par bloc de 8 ou 10. Déjà, un bloc autocollant, c'est original : on se situe ici à mi-chemin entre le Collector et le bloc gommé. Mais l'innovation est ailleurs : La Poste a injecté dans 10 timbres, pris au hasard, une encre spéciale qui réagit lors du passage dans les machines de tri industrielles dans les centres de tri. Au moment de l'oblitération par la machine, celle-ci repère l'encre spéciale et lance un signal au postier qui la surveille. Celui-ci a pour mission de récupérer l'enveloppe, la scanner recto et verso, avant de la réintroduire dans le circuit, afin de ne pas retarder l'acheminement du courrier. Ensuite, que va-t-il se passer ? Le postier envoie le scan à un opérateur de Libourne, au centre de recherches du courrier, à charge pour celui-ci d'informer l'expéditeur qu'il a gagné un œuf en or. Et s'il n'y a pas de mention d'expéditeur, le dit postier devra contacter le destinataire pour savoir qui est l'expéditeur de l'enveloppe gagnante.



L'opération dure jusqu'au 21 juin, date de début de l'été. Les timbres seront retirés de la vente à cette date, mais resteront ensuite utilisables pour leur valeur faciale, sans chance de gagner l'œuf en or : les machines de tri exigeant une fonctionnalité spéciale, trois mois était le maximum possible.

Le tirage des timbres est de 250 000 exemplaires pour la version Lettre Verte, 100 000 pour la version Lettre Internationale. La Poste n'a pas communiqué sur la valeur des œufs en or offerts, mais on murmure que chacun d'eux vaudrait plus de 5 000 €. Pour le Premier Jour, c'est naturellement la commune d'Œuf-en-Ternois, dans le Pas-de-Calais, qui a été retenue. Un double regret pour nous, philatélistes : comme le but de cette opération est d'inciter les Français à écrire, ça ne marche qu'avec les timbres utilisés pour l'affranchissement. Si le timbre est gardé neuf, évidemment son propriétaire n'aura aucune chance de gagner. Et s'il figure sur un souvenir Premier Jour, c'est la même chose : sauf à expédier le souvenir par voie postale en priant pour qu'il y ait une double oblitération ! En tout cas, on ne peut que saluer cette initiative de La Poste qui vise à ce que le timbre retrouve une place importante dans les usages des Français. On ne doute pas que d'autres actions de ce type auront prochainement lieu.

Laurent BAR

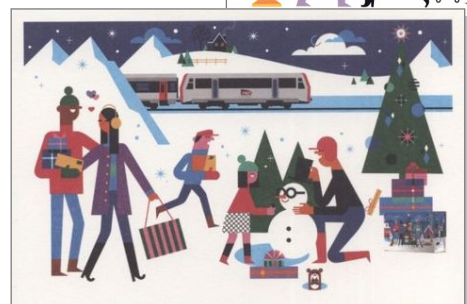
LES CARTES POSTALES DE LA POSTE

En novembre 2023 en vue des fêtes de fin d'année La Poste a commercialisé dans les bureaux de poste des emballages Colissimo

prêt-à-envoyer colorés et une pochette prêt-à-poster Lettre Services Plus 250g illustrée. Pour soutenir cette vente, La Poste offrait à l'acheteur une carte postale « Cette année, partageons des fêtes qui nous rapprochent ». L'illustration de la carte postale est la même que celle du carnet de 12 timbres « Noël - des timbres qui nous rapprochent » émis le 6 novembre 2023.



La Poste a noué un partenariat avec la SNCF pour souhaiter une bonne année 2024 aux pas-



sagers des TGV Inoui et des Intercités en leur offrant en janvier 2024 une carte postale pré-affranchie

lettre verte 20g, c'est à dire un entier postal. Ces 2 cartes ont été diffusées dans les trains ou dans les gares.



Pour continuer la description des cartes éditées en 2023 par Philaposte reprenant des timbres de la poste aérienne, mentionnons

les 3 dernières cartes de la série. Elles reprennent les timbres de Roland Garros émis en 2013, de Caroline Aigle



émis en 2014, d'Édouard Nieuport émis en 2016. Ces cartes sont des entiers postaux. Le timbre au verso est le

aérienne de 1936. ■

Michel BABLOT

La philatélie se redéploie en bureau de poste

Comme évoqué dans *La Gazette* de janvier (page 19) et dans le PHILAPOSTEL Direct du 15 février, la philatélie se redéploie en bureau de poste. Plus de 5 000 vitrines présentant les timbres devaient être installées dans les 5 000 plus importants bureaux de poste. Certains ont en outre une vitrine horizontale pour présenter le Livre des Timbres, les puzzles timbrés et d'autres objets liés à l'univers du timbre. Tous les postiers exerçant en bureau de poste ont reçu (ou recevront) une formation sous forme de « e-learning » (devant écran) pour connaître le B-A-BA du timbre. Un petit film sur les réseaux sociaux a été mis en ligne, montrant une influenceuse utiliser les

cabines d'essayage nouvellement implantées dans certains bureaux de poste, en lien avec la vitrine de présentation de produits timbrés.

PHILAPOSTEL a été sollicitée par La Poste pour accompagner ce mouvement : rendez-vous dans votre bureau de poste, demandez l'autorisation de photographier la vitrine philatélique, et envoyez-la (avec le nom du bureau de poste) sur notre adresse courriel : philapostel.secnat@orange.fr, nous la publierons sur notre compte Facebook nouvellement créé (voir page 13).

Cela sera aussi l'occasion pour les visiteurs PHILAPOSTEL de présenter aux collègues postiers notre association, en grande partie composée de postiers et anciens postiers collectionneurs, et leur rappeler que PHILAPOSTEL est à leur disposition

pour toute question ou soutien technique sur notre adresse courriel : sos.phila@orange.fr
 Nous publions chaque bimestre une nouvelle lettre d'information à destination « des postiers amis du timbre », le Phil à la Patte : s'ils nous fournissent leurs coordonnées (courriel), nous nous ferons un plaisir de la leur envoyer à chaque parution, gratuitement.

Les premiers jours

Pour la première fois, Philaposte a diffusé début janvier à toutes les associations le calendrier des émissions du programme philatélique 2024. Ce calendrier est disponible auprès des présidents PHILAPOSTEL, sur le site internet de PHILAPOSTEL. Philaposte appelle toutes les associations qui le souhaiteraient à se positionner si elles veulent organiser un Premier Jour dans leur région sur un timbre qui y serait lié. Un dossier sera à remplir pour préciser la légitimité de ce Premier Jour dans la région.

En même temps, Philaposte a rappelé que le programme philatélique 2025 est en cours de bouclage, et le programme 2026 en cours de préparation. Vous pouvez proposer des sujets en écrivant à malika.courtois@laposte.fr, la nouvelle responsable du programme philatélique. Un dossier sera à remplir pour expliquer votre demande, on peut également le trouver sur le site internet de PHILAPOSTEL.

Enfin, Philaposte a démarré une série de podcasts (entretiens radio) sur la collection et la fabrication du timbre : le premier entretien, d'une vingtaine de minutes, explique la genèse du programme philatélique et le processus qui va de la demande de timbre jusqu'à son émission.

Pensez aux timbres personnalisés

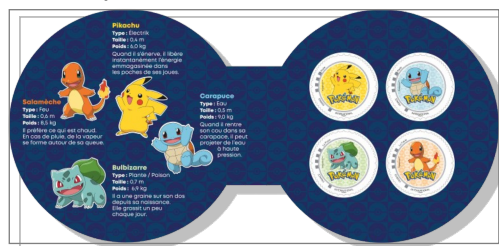
Vous souhaitez réaliser pour votre compte, pour des amis ou une association un timbre personnalisé : privilégiez la solution Philaposte. Nos amis de Boulazac nous informent qu'ils restent à l'écoute de toute demande, même en faible quantité. Il suffit d'écrire à : idtindre.philaposte@laposte.fr ou d'appeler le service clients de Philaposte à Boulazac au 05 53 03 19 26. On peut aussi se rendre au Carré d'Encre, 13 bis boulevard des Mathurins (près de la gare St-Lazare) où les timbres personnalisés peuvent être imprimés immédiatement.



Les collectors

À côté du programme philatélique, Philaposte édite régulièrement des Collectors. Il est indéniable que par leur réactivité face à l'actualité, ils attirent à la collection de timbres un nombre toujours plus grand de pratiquants, à l'image du Collector Barbie de juillet 2023. Plusieurs nouveaux Collectors sont parus au premier trimestre 2024 (timbres autocollants) :

- 2 janvier, Collector de 4 timbres Lettre Verte « Nos fidèles compagnons » comportant un timbre sur les chats et un autre sur les chiens (deux fois le même timbre), ainsi qu'un visuel général sur fond de neige.
- 21 février, Collector de 4 timbres Lettre Internationale, « Missak Manouchian », à l'occasion de son entrée au Panthéon.
- 23 février, Collector de 4 timbres Lettre Verte « 29 février », à l'occasion de l'année bissextile.
- 28 février, Collector de 4 timbres Lettre Internationale « Pokémon » (en accompagnement du timbre du programme philatélique sur ce sujet). Les quatre timbres du Collector représentent Pikachu, Carapuce, Bulbizarre et Salamèche.



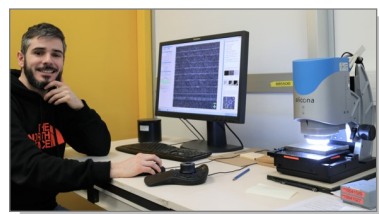
- 2 avril, Collector de 4 timbres Lettre Verte « Nos fidèles compagnons au printemps » (suite de la série sur les chiens et chats).

Les modalités de diffusion de ces Collectors varient selon leur thème. Tous peuvent être obtenus à la boutique « Carré d'Encre » à Paris et auprès du service clients de Philaposte à Boulazac.

Un nouvel équipement à l'imprimerie Philaposte de Périgueux

Un nouvel équipement de pointe a été récemment acquis par La Poste pour aller encore plus loin dans le contrôle de la gravure en taille-douce. Le scanner IF-profiler Alicona (technologie mise au point par ce fabricant autrichien Alicona) permet de mesurer les micro-géométries dans les creux des poinçons.

Le graveur Pierre Bara.



La rédaction précise que l'article signé Laurent Bar sur le timbre « œuf de Pâques », dont l'émission est prévue le 1^{er} avril 2024.

Le Père Noël de Libourne, édition 2023

Comme chaque année, le Père Noël a tenu un secrétariat dans les locaux de La Poste, à Libourne. Nous avons pu identifier six types d'enveloppes différentes envoyées aux enfants qui lui ont écrit.

- Une enveloppe au format 23 x 32 cm environ, contenant au recto une lettre adressée au professeur des écoles pour le remercier que les élèves de sa classe lui aient écrit, et au verso un texte adressé aux enfants pour que leur enseignant puisse leur lire en classe. Avec ce courrier sont jointes 28 cartes postales à colorier, « à envoyer à l'un de vos proches : ainsi, vous partagerez cette valeur qui m'est chère : l'attention aux autres ». Il ne manque pas dans chacun des deux textes de faire la publicité pour son site sur laposte.fr, avec des activités de Noël.

L'enveloppe comporte un timbre pré-imprimé, du modèle « timbre personnalisé », montrant deux bonhommes de neige sous un quartier de lune, avec un faux cachet d'oblitération et un visuel imitant celui d'une flamme postale. Elle porte la mention « Lettre Verte ». Au verso, l'expéditeur est « Le Père Noël, 1 rue des Enfants Sages, Laponie, PL 8216 ». La carte postale à utiliser a pour texte : « Envoie cette carte postale par La Poste à ta famille ou tes amis ».

- Une même enveloppe, cette fois en version anglaise : l'expéditeur est noté « Santa's Office », porte la mention « Lettre Prioritaire Internationale », le cachet est en anglais, et le texte de la lettre intérieure, recto verso comme pour la version française, est également en anglais. Au verso de l'enveloppe, l'expéditeur est « Santa Claus, 1 Naughty or Nice Street, Lapland, PL 8216 ». La carte postale à utiliser a pour texte : « Send this postcard to your family or friends ».

- Une enveloppe avec le même type de timbre personnalisé, cette fois au format A5, 23 x 16 cm, pour les réponses individuelles aux enfants existe en trois versions, française et anglaise. Une version française est destinée à répondre aux retardataires. L'enveloppe est la même, seul le texte de la lettre change et est écrit au passé « J'espère que ton Noël a été magique... ».

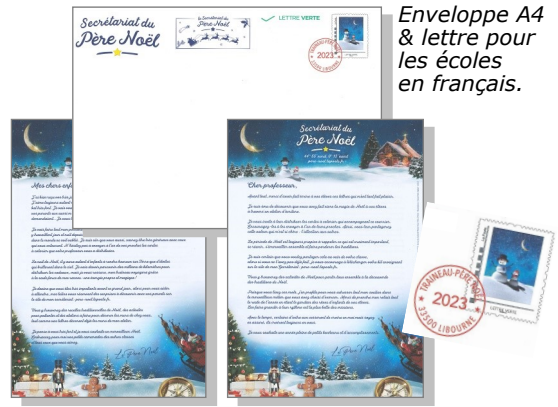
- Enfin, une dernière version, destinée à répondre aux adultes qui écrivent au Père Noël, est éditée uniquement en français avec un autre timbre personnalisé, montrant le chalet du Père Noël.

Dans les exemplaires que nous avons pu identifier, les grandes et les petites enveloppes « bonhommes de neige » sont en papier mat, l'enveloppe « chalet du Père Noël » est en papier glacé. Les références au verso sont différentes selon qu'il s'agit d'une version nationale ou internationale : 00419394 pour l'enveloppe française A4 ; 00419411 pour l'enveloppe internationale A4 ; 00419412 pour l'enveloppe française A5 ; 00419414 pour l'enveloppe internationale A5 ; 00419415 pour la version adulte « chalet du Père Noël » et une dernière, 00419416 pour les retardataires.

La Poste française continue ainsi sa grande tradition, depuis 1962, de faire briller, dans notre pays et à l'étranger, les yeux des enfants et tous les adultes qui croient encore à la légende du vieux bonhomme !

Remerciements à Michel Bablot pour la documentation fournie.

Enveloppe A4 & lettre pour les écoles en français.



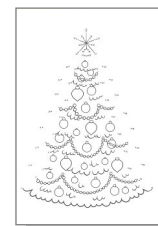
Enveloppe A4 & lettre pour les écoles en anglais.



Enveloppe A5 & lettre individuelle en français.



Enveloppe A5 & lettre individuelle en anglais.



Carte postale insérée dans chaque envoi.

Enveloppe A5 & lettre individuelle pour adulte en français.



Lettre individuelle insérée dans une enveloppe A5 pour les retardataires.

NOUVEAUTÉS PHILATÉLIQUES DU 1^{ER} TRIMESTRE 2024

JANVIER

● **22 jan. - Cœur (Lancôme)**

Prés. : timbres au tarif LV 20 g (1,29 €) et LV 100 g (2,58 €) et un bloc de 5 au tarif LV.

Également en feuille de 30 timbres autocollants

Imp. : héliogravure
Val. faciale : 1,96 € (LI).

PJ : Paris (Carré d'Encre) et Grasse (06)

● **29 janvier**

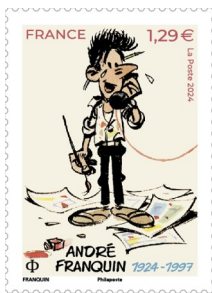
André Franquin, 1924-1997

Prés : feuille de 15 timbres

Imp. : héliogravure

Val. faciale : 1,29 € (LV).

PJ : Paris (Carré d'Encre), Angoulême (16)



● **29 janvier - Nouvel an chinois : l'année du dragon**

Prés : deux blocs de 5 timbres (identiques par bloc)

Imp. : héliogravure

Val. faciale : 1,29 € (LV) et 1,96 € (LI), blocs à 6,45 € et 9,80 €

PJ : Paris (Carré d'Encre)



FEVRIER

● **5 février - Série Nature, les fleurs tropicales : bali-sier, hibiscus, bougainvillier, oiseau de paradis**

Prés : bloc de 4 timbres et timbre « Oiseau de Paradis » en feuille de 15.

Imp. : héliogravure

Val. faciale : 1,29 € (LV) ; bloc à 5,16 €

PJ : Paris (Carré d'Encre), Deshaies et Sainte-Rose (Guadeloupe), Fort-de-France (Martinique), Cayenne (Guyane), Saint-Leu (Réunion), Boulazac (24).

● **5 février**

Animaux en couleurs

Prés : carnet de 12 timbres autocollants à validité permanente

Imp. : héliogravure
Val. faciale : 1,29 € (LV). Carnet vendu 15,48 €

PJ : Paris (Carré d'Encre)

● **26 février - Michel Legrand 1932-2019**

Prés : feuille de 15 timbres

Imp. : héliogravure

Val. faciale : 1,29 € (LV).

PJ : Paris (Carré d'Encre), Rochefort (17), Cherbourg (50)

● **28 février - Pokémon**

Prés : feuille de 15 timbres

Imp. : héliogravure

Val. faciale : 1,29 € (LV).

PJ : Paris (Carré d'Encre)

MARS

● **11 mars - Julie-Victoire Daubié 1824-1874**

Prés : feuille de 15 timbres

Imp. : taille douce

Val. faciale : 1,29 € (LV).

PJ : Paris (Carré d'Encre), La Vôge-les-Bains (88)



● **11 mars - Fête du Timbre Timbre « À bord d'un voilier » et bloc un timbre « Navigation de plaisance ».**

Prés : feuille de 15 timbres pour le timbre.

Imp. : taille-douce pour le

timbre, héliogravure pour le bloc

Val. faciale : 1,16 € (LV) pour le timbre et 2,58 € pour le bloc

PJ : Paris (Carré d'Encre) et 84 villes de France ayant organisé la Fête du Timbre

● **18 mars**

50 ans de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle

Prés : feuille de 15 timbres

Imp. : offset

Val. faciale : 1,96 € (LI)

PJ : Paris (Carré d'Encre), Tremblay-en-France (93), Roissy-en-France (95)

● **18 mars - Marianne de l'Avenir Paris-Philex 2024**

Prés : feuille de 15 timbres

Imp. : héliogravure

Val. faciale : 1,29 € (LV)

PJ : Paris (Carré d'Encre)

Attention, ce timbre n'est pas vendu en bureau de poste, uniquement au Carré d'Encre et au service clients de Philaposte à Boulazac.

● **25 mars - Autour des 150 ans de l'impressionnisme avec le musée d'Orsay**

Prés : carnet de 12 timbres

autocollants à validité

permanente

Imp. : héliogravure

Val. faciale : 1,29 € (LV). Carnet vendu 15,48 €

PJ : Paris (Carré d'Encre)

● **29 mars**

Eugène Ionesco 1909-1994

Prés : feuille de 15 timbres

Imp. :

héliogravure

Val. faciale : 1,29 € (LV)

PJ : Paris (Carré d'Encre)



LV = Lettre Verte

LI = Lettre Internationale

La Gazette a reçu le courrier ci-dessous, avec demande de publication in-extenso. Il est donc reproduit tel qu'il lui a été transmis, accompagné page suivante des précisions des auteurs des textes concernés. Le comité de rédaction.

« Mise au point.

Il ne faut pas écrire n'importe quoi.

Dans la dernière Gazette de janvier 2024, deux documents ont attiré mon attention et je désire les porter à votre connaissance car ils ne sont pas conformes aux dispositions postales pour l'un et erroné pour l'autre.

En premier lieu il s'agit de l'édito du président général et de son affirmation concernant les créateurs des Postiers Philatélistes en 1952 avec sa phrase : et en plus ils ont dû combattre l'interdiction qui était faite alors au personnel des PTT de collectionner les timbres.

Cela est faux. S'il y a eu interdiction celle-ci n'était plus en vigueur en 1952 et en voici les textes contenus dans les Bulletins officiels de La Poste.

La note P1 du 5 janvier 1942 (Bulletin officiel de 1942 page 5) a effectivement interdit aux agents de la poste d'adhérer, à quelque titre que ce soit, aux sociétés qui s'occupent de philatélie. Elle était motivée par le souci de placer les agents de l'administration des P.T.T. au-dessus de toute critique, ces derniers pouvant en effet être accusés de favoriser les membres de certains groupements de l'espèce au détriment des autres collectionneurs.

Un complément à cette note, en date du 8 octobre 1942 à l'ordre de service P.B.3 et P.B.5 du 28 août 1942 relatif à la création d'un service d'abonnement aux émissions de timbres-poste précise dans son dernier paragraphe : Enfin les dispositions de la note P1 du 5 janvier 1942 (B.O 1942 page 5) portant interdiction, pour tout le personnel de l'administration des postes, télégraphes et téléphones, de faire partie de groupements philatéliques, sont étendues aux émissions de timbres. Les agents et fonctionnaires de tout grade ne sont donc pas admis à souscrire aux abonnements de l'espèce. »

Le service d'abonnement aux timbres-poste a été surtout créé par le souci de combattre une certaine spéculation détectée pendant la période trouble de 1942. Il entre en fonction le 1^{er} octobre 1942.

En date du 11 août 1945 (B.O N° 24, page 529) la direction du personnel informe par note Pe.1A l'abrogation de la note P.1 du 5 janvier 1942 car il apparaissait que celle-ci constituait une restriction peu justifiée aux agents de l'administration de faire partie de sociétés artistiques et notamment de sociétés philatéliques.

Cette note stipule néanmoins, sous peine de sanctions les plus sévères, l'interdiction d'acquérir, dans des conditions irrégulières, des timbres nouvellement émis ou d'avantager d'une manière quelconque, même bénévole, certaines catégories d'usagers.

Peu de temps après, la direction du personnel autorisera les agents de son administration de la possibilité de s'abonner aux services des timbres-poste, à la seule

condition toutefois que les intéressés pour qu'ils ne puissent pas être accusés de profiter de leur situation pour se livrer à un trafic quelconque sur les timbres nouvellement émis, les quantités de figurines souscrites ne devront pas dépasser cinq exemplaires de chaque catégorie, note P.O 3 du 3 décembre 1945 (recueil III, P.37 – référence de classement B.214). Il n'y a jamais eu d'autres interdictions.

Donc à partir de 1945 tous les agents de la poste pouvaient collectionner les timbres y compris les créateurs des Postiers Philatélistes, à qui nous devons beaucoup de gratitude. Ils n'avaient certains pas de soucis de fonctionnement que nous connaissons actuellement et pas de subventions. Ils étaient de vrais bénévoles, dans le plus grand sens du terme et ne faisaient que de la philatélie.

L'Histoire Postale ne s'invente pas, elle repose sur des textes malheureusement souvent ignorés par les postiers eux-mêmes. Il faut faire très attention à ce que l'on écrit en la matière, l'interprétation n'existe pas, surtout pour servir d'argument non fondé.

En deuxième lieu, l'article sur le Dragon d'Annam où la légende du deuxième pli est erronée. En effet il est indiqué que le bureau de dépôt a oblitéré les timbres, mais aucun timbre à date n'est visible sur les trois timbres composant l'affranchissement. Le timbre à date du dépôt d'origine, Pontarlier dans le Doubs, figure bien sur l'enveloppe. Cependant les timbres ont été annulés ou plus exactement maculés à l'encre et au crayon avant que le cachet prévu « annulé » soit apposé. On n'imagine pas que cela peut être le fait du bureau de dépôt mais certainement du centre de tri de l'arrivée de cette lettre ou le distributeur comme le voulait le règlement postal. Ces agents n'avaient certainement pas la connaissance de la réglementation en vigueur pour ce genre d'envoi. Donc il est clair, contrairement à ce qui est écrit, que le bureau de Pontarlier a bien respecté les consignes concernant cet envoi. Des nombreux plis sur ce raid interrompu vus chez des négociants et ceux que je possède ou ai possédés, j'ai pu constater que tous les plis annulés par le bureau du Bourget avaient bien les oblitérations sur les timbres par le TAD du bureau d'origine du courrier, donc de dépôt. En revanche tous les plis normalement affranchis par le bureau du Bourget avaient un seul timbre à date, non oblitérant, du bureau de dépôt d'origine sur le recto.

Il faut toujours être clair dans la description d'un pli, l'étudier à fond et peut être choisir la bonne pièce en face des explications. Il ne faut pas non plus prendre pour prétexte que cela a déjà été publié sur la toile et reprendre les possibles erreurs des rédacteurs.

*Bernard LHERBIER
Académie européenne de philatélie. »*

Dans mon édito de janvier 2024, je sous-entendais qu'il y avait (ou avait eu) à l'époque de la création de notre association, en 1952, une interdiction pour les postiers de collectionner les timbres, sans date précise. Pour avoir rencontré autrefois plusieurs de nos fondateurs, même si l'interdiction réglementaire de collectionner les timbres avait été levée, une interdiction morale très forte continuait de peser sur les postiers en 1952. La création de notre association s'est donc faite dans un contexte particulier, et mon édito avait essentiellement pour but de saluer le courage de ceux qui ont fondé notre association.

François MENNESSIEZ

Précisions de l'auteur de l'article sur l'accident du Dragon d'Annam suite à la mise au point de la page ci-contre : Effectivement, mon commentaire avec lequel j'explique la seconde pièce illustrant l'article sur l'accident du Dragon d'Annam est erroné. En effet, les timbres du recto n'ont pas été oblitérés au départ par le bureau d'expédition de Pontarlier qui a donc bien respecté les consignes données pour traiter les plis de cette opération. Mais, au cours de l'acheminement de ce pli, un postier a cru bon d'annuler les timbres à l'aide d'une croix au crayon sur chacun. L'ayant constaté, et considérant que les timbres avaient ainsi déjà été oblitérés, le bureau d'arrivée du Bourget Aviation les a annulés à la fois à l'encre rouge et par sa griffe « ANNULÉ », et a apposé un nouvel affranchissement au verso, appliquant à ce pli le même traitement que pour les plis indument oblitérés par le bureau de départ.

Lorsque j'ai rédigé cet article, j'ai choisi, entre plusieurs pièces pour l'illustrer, celle qui me semblait la plus belle à reproduire, mais il m'a échappé qu'elle n'illustre pas le cas de figure concerné par mon explication l'accompagnant.

Hervé LUTZ

PETITES ANNONCES

Offres

- Détaille France complète (fins de catalogue) + Monaco, + Europe entière, tout avant 1960.

Aussi ex-colonies françaises et italiennes + divers autres pays. Occupations diverses 1^{ère}/2^e guerres mondiales. Excellente qualité, choix et prix.

L. MONTANARI

6 RUE DES DAHLIAS
69630 CHAPONOST
04 78 45 38 51

lucien.montanari@gmail.com

- Vends coffrets pièces Belle Epreuve avec certificat d'authenticité, édition Monnaie de Paris : années 1992-1993-1994-1997-1998-1999-2000-2001 : soit 8 coffrets pour 1000 € + Coffrets Fleurs de Coins années 1973-1980-1988-1989 : soit 4 coffrets pour 500 €. Ce lot de coffrets est en parfait état, vente en lot uniquement, prix négociable si raisonnable. Vends pièces 2 € commémoratives de 2004 à 2023 (hors petits états). Vends capsules de

Champagne Pierre Mignon + sur thème De Gaulle. Réponse assurée.

J.F. GLORIAN

jeanfrancois.glorian@gmail.com

- Vends timbres Andorre Français de 1981 à 2019 ainsi que timbres France de 1981 à 2001. Petit prix sur demande ainsi que mancoliste.

J. MADOULAUD

11 RUE DE PICARDIE
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
06 35 39 55 85
jean.madoulaud@sfr.fr

- Vends des timbres oblitérés français & du monde entier 20% de la cote et 30% pour les timbres neufs sans charnière.

M. TAHA - 64 RUE DES CHANTIERS
78000 VERSAILLES
mtaha@pisweb.net

- Vends collection de timbres fictifs neufs de 1932 à 1989 en parfait état dans un classeur contenant : les timbres de France PA, et taxes correspondants aux fictifs ; la feuille XX du N° 21 et celle du N° 22 XX Les timbres Inca Toulouse, 9 à 23

blocs de 4 XX, taxes de Marseille BdF, inca Madagascar 1et 2, 6 et 7.

La cote totale est de 13070€ vendus à 12% de la cote soit 1568€.

M. LAUNAY - 72 ALLEE DES GLAIEULS - 83210 SOLLIES PONT

Demandes

- Cherche timbres français et étrangers toutes sortes même sur papier, lot, grosses quantités, moyennes quantités.

M. GUIBAUD

12 RUE DU CUL D OISON
27190 EMANVILLE

- Échange timbres oblitérés contre timbres neufs de France tous thèmes.

B. FERRARA

181 AVENUE DE LA CAPELETTE
13010 MARSEILLE

- Collectionneur cherche correspondant pour échanger, acheter timbres PC et GC tous départements et bureaux à l'étranger.

R. FONTORBES - 06 84 11 65 78

La Gazette offre un service supplémentaire à ses lecteurs.

Elle ouvre sa page « Petites annonces » à des demandes issues des associations PHILAPOSTEL.

MERCI D'ENVOYER VOS DEMANDES DE PUBLICATION DE PETITES ANNONCES

soit par courriel à philapostel.secnat@orange.fr, soit par courrier à

PHILAPOSTEL - François MENNESSIEZ - 3 RUE MARCEL BOCQUIER - AUBIGNY - 85430 AUBIGNY LES CLOUZEUX

Date limite pour le n° 200 : 15 mai 2024.



YVERT & TELLIER

Spécialiste du timbre
depuis plus d'un siècle
en France et dans le monde.



En partenariat avec des commissaires-priseurs de renom,
YVERT & TELLIER organise aussi des ventes aux enchères
de timbres du monde entier.



Rejoignez-nous pour une expérience unique !
Venez vivre l'excitation des enchères philatéliques
en direct ou depuis chez vous avec INTERENCHÈRES.

**Pour connaître les prochaines dates,
rendez-vous sur notre site YVERT.COM**

Catalogue et photos consultables
sur **INTERENCHERES.COM** et **YVERT.COM**
Vente à suivre en direct sur **INTERENCHERES LIVE**

 **interencheres**
Les ventes des commissaires-priseurs